

Recherches sociographiques



Stephen BROOKS et Alain-G. GAGNON, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*

Andrée Fortin

Volume 36, numéro 3, 1995

Science et société

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056999ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056999ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fortin, A. (1995). Compte rendu de [Stephen BROOKS et Alain-G. GAGNON, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*]. *Recherches sociographiques*, 36(3), 616–618.
<https://doi.org/10.7202/056999ar>

d'analyser la dimension politique de l'innovation. Ils signalent en particulier le rôle des partis politiques, de l'administration publique et de la technocratie, la définition des politiques, l'effet des idéologies et les problèmes d'utilisation des instruments. Cette dimension politique inclut aussi l'analyse du rôle des groupes d'intérêt dans le choix des politiques technologiques, celui des idéologies dans les orientations politiques et celui des institutions dans le cheminement des politiques.

La publication du livre de Dalpé et Landry arrive à point, au moment où s'est amorcé un nouveau virage dans la politique technologique de l'État à la fin de l'ancien régime et où s'installe un nouveau gouvernement. Les lecteurs familiers avec ce champ y apprendront probablement peu de choses nouvelles. Toutefois, cet ouvrage rédigé par des chercheurs du milieu académique et de l'administration publique leur fournira un ensemble de considérations et d'analyses utiles pour faire le point sur le sujet, en particulier à propos des points forts et des faiblesses des politiques actuelles et de leur mise en application. L'inventaire critique et le bilan historique détaillés et bien documentés qu'il fournit sur l'intervention de l'État et sur ses moyens d'action dans ce domaine seront sûrement utiles aux étudiants intéressés à ces questions, de même qu'aux hommes politiques, à leurs conseillers et au personnel administratif concerné, mais aussi à tous ceux qui, dans le milieu académique ou non académique, s'intéressent de près aux politiques scientifiques et technologiques et à leurs conséquences sur leurs activités professionnelles et sur la société en général. Cet ouvrage leur permettra de mieux comprendre ce qui s'est passé dans ce domaine en évolution rapide depuis les deux dernières décennies et d'avoir une meilleure vision des questions et des orientations qui s'esquissent pour l'avenir.

En général, l'ouvrage est écrit dans une langue claire, accessible aux lecteurs qui ne sont pas familiers avec le domaine. Les auteurs ont pris soin de bien identifier les questions auxquelles ils se consacrent et leur démarche. Malgré quelques répétitions, phénomène courant dans les ouvrages de ce genre, les textes forment un ensemble cohérent et bien intégré tant du point de vue des questions abordées que de celui des perspectives choisies.

Camille LEGENDRE

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

Stephen BROOKS et ALAIN-G. GAGNON, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde*, Montréal, Boréal, 1994, 226 p. (Traduction de Claire DUPOND et Hervé JUSTE.)

Les études comparatives sont fructueuses dans la mesure où l'on compare des sociétés, et à l'intérieur de celles-ci des éléments, suffisamment semblables. À cet égard le livre de Brooks et Gagnon illustre bien que la connaissance du Québec peut gagner de l'éclairage canadien (anglais!, faut-il le préciser?), et vice-versa. En effet l'intérêt premier de l'ouvrage n'est pas tant dans l'une ou l'autre de ses parties, consacrées respectivement aux spécialistes des sciences sociales du Québec et du Canada anglais, que dans leur lecture croisée.

L'introduction, une revue des écrits sur le concept d'intellectuel, semble un peu décrochée des propos qui suivent, et les auteurs ne tirent pas profit autant qu'ils le pourraient

des liens entre cette introduction théorique et leurs analyses empiriques. Les spécialistes des sciences sociales sont-ils des intellectuels? La réponse selon Russell JACOBY (*The Last Intellectuals*, New York, Basic Books, 1987) est clairement non. Quelle que soit la définition adoptée et bien qu'ils soient des travailleurs intellectuels, le rattachement dans leur ensemble de ces spécialistes à la catégorie des intellectuels est loin d'être évidente, et fait l'économie de tout un pan du débat sur la définition de l'intellectuel et ses mutations, de ses liens avec le projet de la modernité. En fait, la structure même du livre tient pour acquis ce rattachement. En première approximation, d'accord, mais il aurait fallu y revenir en conclusion, autrement qu'en cherchant la classe d'appui de ces «intellectuels». À la suite de l'examen de leurs activités la question demeure: les spécialistes des sciences sociales sont-ils des intellectuels, dans quelle mesure leurs pratiques les révèlent-elles ainsi?

Deuxième question, qui introduit au cœur de la comparaison: qu'est-ce qu'un «spécialiste des sciences sociales»? La réponse qu'offre Gagnon en ce qui concerne le Québec est beaucoup plus inclusive que celle de Brooks pour le Canada. Ce dernier s'en tient surtout aux détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat et à trois disciplines, par ordre d'importance: économie, politique et sociologie. En ce qui concerne le Québec, Gagnon ne parvient pas à ignorer les historiens (qui définissent la question nationale), le mouvement syndical, les travailleurs sociaux (qui se font animateurs sociaux) et même les écrivains (quand il parle de *Parti pris*); plusieurs des animateurs sociaux, d'ailleurs, s'ils ont fréquenté l'université, n'en sont pas nécessairement sortis avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle.

Les écarts entre les deux groupes de «spécialistes» sont éclairants. La partie sur le Québec est une bonne synthèse qui retrace l'institutionnalisation des sciences sociales au Québec en empruntant beaucoup aux travaux de Marcel FOURNIER en particulier. Cela dit, les repères temporels sont quelque peu flous entre les trois époques de l'engagement (1943-1960), de la maturation (1960-1970) et de la fragmentation (1970-1986); il est sûr que ces configurations n'apparaissent ni ne disparaissent du jour au lendemain, mais ici les recouvrements semblent bien larges. Certaines affirmations auraient également gagné à être explicites; la troisième période par exemple, serait caractérisée par l'analyse des classes (p. 46); les exemples cités, comme les livres de Jean-Jacques SIMARD, *La longue marche des technocrates* (Montréal, Saint-Martin, 1979) ou de Jacques-T. GODBOUT, *La participation contre la démocratie* (Montréal, Saint-Martin, 1983) ne sont pas très éclairants. Passons car là n'est pas l'essentiel.

La politique qui intéresse ces spécialistes n'est pas la même. L'ouvrage est très centré sur l'État. L'État provincial mobilise les Québécois et le fédéral les Canadiens anglais. Étant donné le partage des compétences et des juridictions, faut-il se surprendre que les spécialistes «dominants» au Canada soient les économistes et au Québec les sociologues? Cela apparaît aussi bien à l'examen de leur participation à différentes commissions d'enquête, qu'à celui de leurs effectifs dans la fonction publique.

L'État absorbe-t-il complètement le politique dans la seconde partie du XX^e siècle, au point de subsumer les mouvements sociaux? C'est dans la partie sur le Canada anglais qu'on en discute le plus. On se surprend de leur absence relative dans la partie sur le Québec, eu égard à la montée des «permanents» dans les années sur lesquelles porte l'étude, ce qui est autant un effet de l'institutionnalisation des sciences sociales, de l'absence de débouchés pour les diplômés que de leur désir d'engagement politique.

The proof is let to the reader, comme on dit dans les manuels de mathématiques. La conclusion laisse un peu sur son appétit; heureusement les matériaux fournis permettent au lecteur de tirer ses propres conclusions. Qu'est-ce que la politique; qu'est-ce que le politique dans la seconde moitié du XX^e siècle? Il n'empêche que cela donne envie de lire davantage d'études comparatives.

Andrée FORTIN

*Département de sociologie,
Université Laval.*

José A. PRADES, R. TESSIER et J.-G. VAILLANCOURT (dirs), *Gestion de l'environnement, éthique et société*, Montréal, Fides, 1992, 305 p.

José A. PRADES, R. TESSIER et J.-G. VAILLANCOURT (dirs), *Instituer le développement durable. Éthique de l'éco-décision et sociologie de l'environnement*, Montréal, Fides, 1994, 310 p.

Les deux ouvrages qui font l'objet de ce compte rendu sont à placer en tête de liste de ce qui a été récemment publié en français au Canada sur le sujet. Ces livres, sous la direction d'une équipe réunie par José Prades, viennent clôturer un programme de recherche financé par les grands organismes de subvention de la recherche en sciences humaines (CRSH et FCAR) et compléter un premier ouvrage paru en 1991. Le thème de ce programme de recherche portait sur l'éthique appliquée à l'environnement.

Les textes réunis dans les deux ouvrages de l'équipe de Prades sont de nature très différente les uns des autres. Plusieurs s'attardent à l'examen attentif d'écrits, de documents, de textes ou d'ouvrages dont l'objectif est de faire naître une conscience et une pratique écologistes. Quelques-uns, très peu d'ailleurs à mon goût, s'attachent à montrer comment certains problèmes écologiques sont apparus, ont été discutés dans des débats publics et traités par les pouvoirs publics ou privés. D'autres, enfin, nous offrent des réflexions plus philosophiques et historiques sur le sens de l'éthique, comme fondement des relations entre les humains et la nature. Bon nombre de ces textes sont de très bonne qualité, une partie d'entre eux nous laissent sur notre faim. Les uns collent aux faits et aux événements, les autres nous invitent à une excursion dans l'utopie. Enfin, trop peu, à mon sens, se penchent sur l'analyse des institutions en place chargées de trouver des solutions aux problèmes écologiques. Si on en juge par l'ampleur que l'on veut donner à un programme sur l'éthique appliquée à l'environnement, cette analyse institutionnelle aurait dû servir de fer de lance à toute la démarche. En effet, aux yeux des auteurs, une éthique environnementale ne se limite pas à des choix individuels, mais doit se retrouver dans des formes institutionnalisées de solidarité sociale.

Le premier des deux livres, *Gestion de l'environnement, éthique et société*, pêche justement par ce que je viens de dire. Alors qu'on serait en droit, de par le titre, de s'attendre à ce que l'on parle de principes et de modalités de gestion, d'analyse détaillée de problèmes concrets, gérés par des acteurs concrets et des organisations et administrations bien identifiées, nous sommes conduits à réfléchir sur des discours, des textes, des auteurs et des écrits dont le lien avec la gestion des problèmes est pour le moins ténu. Par exemple, je doute que Descartes et les Sociniens, si intéressante et riche que soit leur pensée, soient des guides